



MONTREAL (MEDIAMOSAÏQUE) - Avant de permettre aux médecins de France de venir pratiquer plus facilement dans la Belle Province et vice-versa, le président du Collège des médecins du Québec pense qu'il faut régler la problématique de la mobilité professionnelle au Québec d'abord avec le reste du Canada.

Rappelons que, le 27 novembre 2009, le premier-ministre du Québec, Jean Charest, était à Paris pour signer un accord en ce sens en compagnie de la ministre française de la Santé et des Sports, Roselyne Bachelot. À part les médecins, cette entente réserve également un traitement similaire à l'endroit des pharmaciens, dentistes et sages-femmes, formés en France.

Une décision «purement politique»

Interrogé par l'Agence de presse Médiamosaïque, le No 1 du Collège des médecins du Québec, Dr Yves Lamontagne, a précisé que son ordre professionnel en particulier n'avait pas donné de feu-vert comme tel au gouvernement du Québec.

«C'est une approche purement politique», a fait savoir Lamontagne qui croit fondamentalement qu'«avant d'aller à l'extérieur, (il) faudrait commencer dans son propre pays» où des barrières corporatistes bloquent encore la mobilité totale des professionnels.

De l'avis du Dr Lamontagne, qui ne se désolidarise pas pour autant de la décision du gouvernement Charest, «la première entente de M.Charest devrait être entre le Québec et l'Ontario. Et ça devrait pas comprendre juste les médecins, ça devrait comprendre tout le monde».

Mobilité : du blocage encore même au Canada

Pour le responsable du CMQ, rien ne devrait empêcher un «maçon», un «menuisier», une «infirmière», formés au Canada d'exercer sa profession sur le territoire national. Pourtant, a-t-il admis, dans la réalité, jusqu'à tout récemment, «dans la construction, un ouvrier québécois ne pouvait pas aller travailler en Ontario et vice-versa».

Il informe que maintenant, par le biais de l'ACI (Accord sur le commerce intérieur), les professionnels peuvent plus ou moins bouger sur le territoire, mais s'est-il empressé de préciser, «cet accord-là n'est pas encore ratifié, parce que, selon les provinces, il y a encore quelques petits problèmes techniques et politiques».

La donne du «marché commun», de la «mondialisation»

S'il ne s'oppose pas à ce que les politiciens soient toujours les premiers à prendre des initiatives en ce sens, Lamontagne indique toutefois que la matérialisation de ces ententes entre la France et le Québec, par exemple, va plutôt «se faire d'ordre professionnel à ordre professionnel».

Il indique que le Collège des médecins du Québec, qui a fait sa part pour faciliter la ratification de cette entente France/Québec, à l'instar de plusieurs autres ordres québécois, «a toujours eu

de bonnes relations» avec son homologue français. «On se connaissait déjà, on savait mutuellement comment ça marchait dans nos pays réciproques», a-t-il confié.

Va-t-on perdre des médecins québécois?

«Mon hypothèse, c'est qu'on va gagner un peu plus de médecins français. On n'aura pas beaucoup de médecins québécois qui vont aller en France, parce que, les médecins sont mieux payés ici qu'en France», a d'abord soutenu le président du Collège des médecins.

Dr Lamontagne évoque ensuite «la double médecine : privée et publique» qui est de rigueur dans l'Hexagone, et que nécessairement, pour se rémunérer, a fait remarquer le spécialiste, «là-bas, le médecin doit absolument vivre des deux systèmes».

«Si un médecin québécois, qui n'a aucune clientèle, décide d'aller en France, imaginez le temps que ça lui prendra pour monter cette clientèle! Il est clair que ça devient moins intéressant pour un médecin québécois d'aller en France», a analysé le porte-parole officiel du CMQ.

Paradoxalement, Lamontagne admet que le Québec perd actuellement des médecins au profit de l'Ontario depuis la mise en application des ententes liant les deux provinces canadiennes. Dans sa boule de cristal, il prédit que la Belle Province sera en mesure de refaire son retard, voire même en attirer plus au cas où l'accord pancanadien se ratifie totalement, «mais rien n'est sûr», a-t-il cependant averti.

MEDIAMOSAÏQUE vous recommande

- [Retour en VIDÉO sur le succès du Gala des Lys 2013 \(Reportage CUTV\)](#)
- [Bourse de 1000 dollars de Médiamosaïque à la lauréate du Lys du Web](#)
- [Une foule chic, imposante et représentative au Gala des Lys](#)
- [Gala des Lys 2013 : discours officiel du ministre Maka Kotto](#)
- [Une foule chic, imposante et représentative au Gala des Lys](#)
- [Gala des Lys 2013: la co-animatrice Caroline Codsì passe aux aveux](#)
- [Trophée du Gala des Lys: on y dénote du prestige, de la classe...](#)
- [Un premier Gala des Lys réussi pour Médiamosaïque \(Source RADIO CANADA](#)

INTERNATIONAL)

- [Pour des médias plus « mosaïque » \(Source LA PRESSE\)](#)
- [Succès unanime du tout premier Gala des Lys de la Diversité \(COMMUNIQUÉ\)](#)
- [Une journaliste de Radio-Canada Côte Nord honorée \(Source RADIO-CANADA\)](#)
- [Société: une journaliste de Radio-Canada Côte Nord honorée \(Source YAHOO!\)](#)
- [Une première édition du Gala des Lys de la Diversité sous le signe de la réussite \(Source](#)

ATLAS MÉDIA)

MEDIAMOSAÏQUE.Com Articles reliés

- [Zéro poste de résidence vacant dans les facultés de médecine cette année?](#)
- [Les médecins gradués de l'étranger ont un nouveau président](#)
- [L'Ordre des architectes du Québec, «une dictature corporatiste»?](#)
- [Reconnaissance mutuelle entre les architectes de France et du Québec](#)
- [Les immigrants sont plus scolarisés que les Canadiens de souche \(ÉTUDE\)](#)

PHOTO MEDIAMOSAÏQUE.Com (le Dr Yves Lamontagne, président du Collège des médecins du Québec/Cr. P. Labelle)

Québec/France/Mobilité professionnelle: la «préférence nationale» d'abord?

Écrit par AGENCE DE PRESSE MÉDIAMOSAÏQUE
Jeudi, 07 Janvier 2010 11:32
